



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 75060

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le comportement alimentaire déséquilibré des étudiants. Ceux-ci sont souvent enclins à ne pas faire de repas complets, pressés par leurs horaires de cours ou un budget limité qui ne leur permet pas d'avoir une alimentation équilibrée à base de fruits et légumes. Selon une étude menée auprès de 12 000 étudiants, 35 % d'entre eux ne mangent pas de légumes tous les jours, et 14 % ni fruits ni légumes. Cette situation touche particulièrement les étudiants boursiers qui ont des revenus limités et se voient dans l'obligation de restreindre leurs dépenses. Ces comportements alimentaires anarchiques sont révélateurs des lacunes quant à l'offre faite aux étudiants sur les campus. En effet, les cafétérias et autres types de restauration rapide ne sont accessibles qu'à un nombre réduit d'étudiants. Il conviendrait donc d'améliorer l'offre afin qu'elle soit en adéquation avec les moyens et les besoins des étudiants, l'alimentation ayant des répercussions non négligeables sur la qualité des études. Elle souhaite donc savoir ce que le Gouvernement entend prendre comme mesure pour sensibiliser et améliorer l'offre alimentaire faite aux étudiants.

Texte de la réponse

Le réseau des oeuvres universitaires regroupe, sur l'ensemble du territoire, 618 établissements de restauration, dont 277 cafétérias et brasseries, et offre à l'ensemble des étudiants dans les limites d'un prix de revient à peine supérieur à 5 EUR (dont 2,90 EUR à la charge de l'étudiant) des repas équilibrés. L'enquête de satisfaction « Panel de RU », menée deux fois par an en collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante, permet de disposer aussi bien d'une information représentative à l'échelon national que d'une identification des difficultés au niveau des unités de restauration locales. Elle fait état d'un retour particulièrement positif des étudiants fréquentant les restaurants sur les prestations offertes à l'exception des temps d'attente jugés toujours trop longs. MM. Jean-Robert Pitte et Jean-Pierre Coffe ont remis le 3 mars 2010 à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche un rapport sur l'amélioration de la restauration universitaire. Ils proposent une série de mesures pour éduquer les étudiants au « bien manger », aménager les rythmes mais aussi la répartition hebdomadaire des cours, qui conduit actuellement les étudiants à ne fréquenter les restaurants universitaires que quelques jours par semaine, diversifier les choix d'alimentation ou encore améliorer l'alimentation étudiante en dehors des restaurants universitaires. La ministre a chargé le réseau des oeuvres universitaires de proposer, d'ici la fin de l'année 2010, un plan d'action et des mesures précises et ciblées, en s'appuyant sur les préconisations de ce rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75060

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3554

Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6342